

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ville de L'Île-Perrot | 71060 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Stéphanie Martin, atteste la véracité du Rapport financier de Ville de L'Île-Perrot pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 13 juin 2023

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	38
Analyse des charges	50

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de L'Île-Perrot

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de L'Île-Perrot (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 13 juin 2022.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby, 13 juin 2023  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	17 848 244	18 017 914	16 600 161
Compensations tenant lieu de taxes	2	264 918	287 942	219 598
Quotes-parts	3			
Transferts	4	358 010	2 009 677	388 378
Services rendus	5	489 544	328 493	1 504 869
Imposition de droits	6	1 118 650	1 418 344	1 557 979
Amendes et pénalités	7	118 600	186 347	148 963
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	169 010	451 585	239 386
Autres revenus	10	3 900	174 816	9 606
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	20 370 876	22 875 118	20 668 940
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	4 069 910	3 663 050	2 809 663
Sécurité publique	15	3 393 082	2 823 637	3 502 519
Transport	16	4 567 253	5 056 846	4 212 505
Hygiène du milieu	17	3 290 174	5 038 169	4 824 805
Santé et bien-être	18	135 177	135 177	134 286
Aménagement, urbanisme et développement	19	813 545	677 668	604 906
Loisirs et culture	20	2 952 419	3 018 196	2 668 727
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	219 859	197 728	221 816
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	19 441 419	20 610 471	18 979 227
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	929 457	2 264 647	1 689 713
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		64 142 258	62 452 545
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		64 142 258	62 452 545
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		66 406 905	64 142 258

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 441 447	6 797 093
Débiteurs (note 5)	2	5 008 815	3 987 583
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	455 000	392 000
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	12 905 262	11 176 676
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 997 542	1 830 355
Revenus reportés (note 12)	12	220 803	156 338
Dette à long terme (note 13)	13	9 191 876	8 165 383
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	11 410 221	10 152 076
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	1 495 041	1 024 600
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	64 238 356	62 311 909
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	528 357	528 357
Stocks de fournitures	20	123 846	138 976
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	21 305	138 416
	23	64 911 864	63 117 658
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	66 406 905	64 142 258

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2022</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	929 457	2 264 647	1 689 713
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	4 675 261)	2 057 823)
Produit de cession	3		213 142	
Amortissement	4		2 650 789	2 702 051
(Gain) perte sur cession	5		(115 116)	
Réduction de valeur / Reclassement	6		(1)	1 275
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(1 926 447)	645 503
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		15 130	112 225
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		117 111	(228)
	13		132 241	111 997
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	929 457	470 441	2 447 213
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		1 024 600	(1 422 613)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		1 024 600	(1 422 613)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		1 495 041	1 024 600

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 264 647	1 689 713
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 650 789	2 702 051
Autres			
▪ Gain sur cession	3	(115 116)	
▪	4		
	5	4 800 320	4 391 764
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 021 232)	2 381 258
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	167 187	(473 603)
Revenus reportés	9	64 465	(18 933)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(63 000)	(66 000)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	15 130	112 225
Autres actifs non financiers	13	117 111	(228)
	14	4 079 981	6 326 483
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(4 675 261)	(2 056 548)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	213 141	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	( )	( )
	19	(4 462 120)	(2 056 548)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	( )	( )
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	( )	( )
Cession	23		
	24		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	2 474 700	1 349 000
Remboursement de la dette à long terme	26	(1 448 200)	(2 353 600)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(7)	11 234
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	1 026 493	(993 366)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	644 354	3 276 569
Solde déjà établi	33	6 797 093	3 520 524
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	6 797 093	3 520 524
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	36	7 441 447	6 797 093

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de L'Île-Perrot (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs**

Les actifs se composent de ce qui suit :

**a) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**b) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

Amortissement

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5, 10 et 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

#### Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

#### *Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

#### **D) Passifs**

##### *Frais reportés liés à la dette à long terme*

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

#### **E) Revenus**

##### *Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**F) Avantages sociaux futurs**

**Régime de retraite à cotisations déterminées**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime retraite simplifié offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisation déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

**G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S.O.

**H) Instruments financiers**

S.O.

**I) Autres éléments**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	7 441 447	6 797 093
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	7	7 441 447	6 797 093
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	9	7 441 447	6 797 093
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	3 355 311	3 048 103
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	509 600	1 349 000

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'eau et à la voirie, aux fonds réservés pour le fonds de roulement aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés et aux surplus affectés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 380 974 \$ (184 053 \$ en 2021). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 451 585 \$ (239 386\$ en 2021).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**5. Débiteurs**

		2022	2021
Taxes municipales	12	642 851	692 145
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	2 187 885	1 644 869
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	1 093 204	116 725
Organismes municipaux	16	592 960	997 600
Autres			
▪ Droits de mutation et autres	17	376 036	473 361
▪ Intérêts et pénalités	18	115 879	62 883
	19	5 008 815	3 987 583
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	399 199	433 547
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		8 434
Autres tiers	23		
	24	399 199	441 981
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	30 837	84 756
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	1 663 819	1 516 264
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28		
Ministère de la Culture et des Communications	29	172 914	15 333
Autres ministères/organismes	30	351 152	113 272
	31	2 187 885	1 644 869

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à un taux de 3,72 % et viennent à échéance au plus tard en 2032.

**6. Prêts**

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪	34		
▪	35		
	36		
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38		
Autres placements	39		
	40		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

**Note****8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	455 000	392 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	455 000	392 000
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	570 000	581 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48		
Autres régimes (REER et autres)	49	1 373	3 516
Régimes de retraite des élus municipaux	50	25 779	37 523
	51	597 152	622 039

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****9. Autres actifs financiers**

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53		
	54		

**Note****10. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (6,45 %; 2,45 % au 31 décembre 2021) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**11. Crédoiteurs et charges à payer**

		2022	2021
Fournisseurs	55	254 970	477 727
Salaires et avantages sociaux	56	777 619	591 505
Dépôts et retenues de garantie	57	852 509	642 643
Provision pour contestations d'évaluation	58	14 440	14 440
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	59	402	473
▪ Gouvernement du Canada	60	201	164
▪ Intérêts courus sur la dette	61	62 617	58 982
▪ Organismes municipaux	62	34 784	44 421
▪	63		
	64	1 997 542	1 830 355

**Note****12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	31 993	41 304
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	132 310	106 774
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77	250	
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Transfert	80		8 260
▪ Autre	81	56 250	
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	220 803	156 338

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**13. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	4,80	2023	2028	88	9 209 900	8 183 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					94		
Autres					95		
					96	9 209 900	8 183 400
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	( 18 024)	( 18 017)
					98	9 191 876	8 165 383

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		985 600			985 600
2024	100		991 300			991 300
2025	101		968 700			968 700
2026	102		986 100			986 100
2027	103		952 200			952 200
2028 et plus	104		4 326 000			4 326 000
	105		9 209 900			9 209 900
Intérêts et frais accessoires	106		( )		( )	( )
	107		9 209 900			9 209 900

**Note****14. Autres passifs**

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	115	25 697 241	3 985 076		29 682 317
Eaux usées	116	38 922 317			38 922 317
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	23 976 737	2 197 922		26 174 659
Autres					
▪ Parc publics et stationnement	118	6 329 683	1 034 038		7 363 721
▪ Autre	119	2 263 319	17 307		2 280 626
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	9 752 197	7 606		9 759 803
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 720 789	77 066	1 253 752	1 544 103
Ameublement et équipement de bureau	124	1 636 329	95 574		1 731 903
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 604 153	33 096	83 296	3 553 953
Terrains	126	2 767 327			2 767 327
Autres	127				
	128	117 670 092	7 447 685	1 337 048	123 780 729
Immobilisations en cours	129	9 316 966	(2 772 424)	1 275	6 543 267
	130	126 987 058	4 675 261	1 338 323	130 323 996
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	131	13 445 775	524 292		13 970 067
Eaux usées	132	26 473 218	823 257		27 296 475
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	11 145 203	512 051		11 657 254
Autres					
▪ Parcs publics et stationnement	134	2 492 330	179 646		2 671 976
▪ Autre	135	778 734	64 947		843 681
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	4 814 637	284 834		5 099 471
Améliorations locatives	138				
Véhicules	139	2 230 934	42 811	1 170 072	1 103 673
Ameublement et équipement de bureau	140	1 351 962	85 465		1 437 427
Machinerie, outillage et équipement divers	141	1 942 356	133 486	70 226	2 005 616
Autres	142				
	143	64 675 149	2 650 789	1 240 298	66 085 640
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	144	62 311 909			64 238 356
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145				
Amortissement cumulé	146	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	147				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148		
Immeubles industriels municipaux	149		
Autres	150	528 357	528 357
	151	528 357	528 357
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	528 357	528 357

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	164				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	165	21 305	138 416
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪	168		
▪	169		
	170	21 305	138 416

**Note****19. Obligations contractuelles****Services municipaux**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

La ville s'est engagée en vertu de contrats pour divers services municipaux à verser une somme de 3 812 635 \$. Les paiements minimums nets exigibles pour les prochains exercices relativement à ces contrats sont les suivants :

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Contrat de marquage, déneigement et entretien de la chaussée	1 426 254	767 149	-
Gestion et entretien du complexe aquatique	231 000	231 000	231 000
Traitement de l'eau et matière résiduelle	343 976	22 420	22 420
Entretien des bâtiments	121 544	-	-
Administration et technologie de l'information	258 796	107 861	35 715
Partenariat	6 500	7 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 388 070</b>	<b>1 135 430</b>	<b>289 135</b>

**20. Droits contractuels**

La ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Ces subventions à long terme comportent des intérêts à recevoir sur une période restante de 17 ans. Le total à recevoir est de 359 214\$, réparti ainsi :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<b>Année</b>	<b>Intérêts à recevoir</b>
	2023	43 959
	2024	41 246
	2025	38 432
	2026	35 511
	2027	32 482
	2028 et plus	167 584
<b>TOTAL</b>		<b>359 214</b>

## 21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

### A) Cautionnements et garanties

<b>Description</b>	<b>Montant initial des cautions</b>	<b>Solde des cautionnements</b>	
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Emprunts temporaires</b>			
	171		
<b>Dettes à long terme</b>			
	172		
	173		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges. Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 240 898 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 96 554 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 321 000 \$ et 801 262 \$ respectivement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

Des avis de griefs ont été déposés pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**D) Autres**

Des anciens participants au Régime complémentaire de retraite de la Ville de L'Île-Perrot ont transféré à l'extérieur du régime la totalité de leurs droits. Au moment des transferts, le degré de solvabilité du régime déterminé lors de la dernière évaluation actuarielle était inférieur à 100 %. Le solde de la valeur des droits devra être payé dans les cinq ans de l'acquittement initial. Advenant, le cas où le régime serait insolvable au moment du paiement, la Ville de L'Île-Perrot pourrait être tenue de verser une contribution supplémentaire de, 16 167 \$ en 2022 et 306 999 \$ en 2025. La ville a comptabilisé un compte à payer de 323 166 \$ afin de rembourser les anciens participants.

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement était donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Les parties peuvent demander une autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. À la date de mise au point définitive des états financiers, les intentions des parties ne sont pas déterminables. De plus, le volet réparation n'ayant pas été arrêté par la Cour supérieure du Québec, les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues. Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de celles-ci et du jugement rendu en première instance, et maintenu en appel, n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**25. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont la capital est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectuées sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Budget 2022		Réalisations 2022	Total	Réalisations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	17 848 246	18 017 914		18 017 914	16 600 161
Compensations tenant lieu de taxes	2	264 918	287 942		287 942	219 598
Quotes-parts	3					
Transferts	4	358 010	559 153		559 153	388 378
Services rendus	5	489 544	328 493		328 493	1 504 869
Imposition de droits	6	1 118 650	1 418 344		1 418 344	1 557 979
Amendes et pénalités	7	118 600	186 347		186 347	148 963
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	169 010	451 585		451 585	239 386
Autres revenus	10	3 900	121 093		121 093	9 606
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	20 370 878	21 370 871		21 370 871	20 668 940
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		1 450 524		1 450 524	
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		53 723		53 723	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		1 504 247		1 504 247	
	22	20 370 878	22 875 118		22 875 118	20 668 940
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	4 069 910	3 441 570	221 480	3 663 050	2 809 663
Sécurité publique	24	3 393 082	2 823 637		2 823 637	3 502 519
Transport	25	4 567 253	4 451 366	605 480	5 056 846	4 212 505
Hygiène du milieu	26	3 290 174	3 535 207	1 502 962	5 038 169	4 824 805
Santé et bien-être	27	135 177	135 177		135 177	134 286
Aménagement, urbanisme et développement	28	813 545	677 668		677 668	604 906
Loisirs et culture	29	2 952 419	2 697 329	320 867	3 018 196	2 668 727
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	219 859	197 728		197 728	221 816
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		2 650 789	( 2 650 789 )		
	34	19 441 419	20 610 471		20 610 471	18 979 227
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	929 459	2 264 647		2 264 647	1 689 713

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	929 459	2 264 647	1 689 713
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	( 1 504 247)	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	929 459	760 400	1 689 713
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		2 650 789	2 702 051
Produit de cession	5	7 000	213 142	
(Gain) perte sur cession	6		(115 116)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			1 275
	8	7 000	2 748 815	2 703 326
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	938 600)	( 895 787)	( 1 004 600)
	18	(938 600)	(895 787)	(1 004 600)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)	( 72 370)	( 3 844)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		195 273	
Excédent de fonctionnement affecté	21	405 552	405 552	373 978
Réserves financières et fonds réservés	22	(403 411)	(395 953)	(376 774)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	2 141	132 502	(6 640)
	26	(929 459)	1 985 530	1 692 086
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		2 745 930	3 381 799

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 504 247	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( 757 667 )	( 27 957 )
Sécurité publique	3	( 3 843 )	( 84 158 )
Transport	4	( 1 151 282 )	( 1 638 809 )
Hygiène du milieu	5	( 256 817 )	( 174 511 )
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 2 505 652 )	( 132 388 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	( 4 675 261 )	( 2 057 823 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13	( )	( )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	1 965 100	
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	72 370	3 844
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 729 000	391 500
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	536 620	556 271
	19	2 337 990	951 615
	20	(372 171)	(1 106 208)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	1 132 076	(1 106 208)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	6 346 649	6 813 444	5 435 843
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 674 284	1 047 317	1 317 500
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	10 060 913	8 758 353	8 277 061
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	183 659	192 728	184 053
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			11 235
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	35 200	5 000	26 528
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 140 714	1 142 840	1 024 956
Transferts	15			
Autres	16			
Autres organismes				
Transferts	17			
Autres	18			
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		2 650 789	2 702 051
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪	21			
▪	22			
▪	23			
	24	19 441 419	20 610 471	18 979 227

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 931 081	9 088 828
Excédent de fonctionnement affecté	2	365 131	459 171
Réserves financières et fonds réservés	3	2 070 044	1 667 596
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	(1 915 363)	(2 172 184)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	55 956 012	55 098 847
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	( )	( )
	8	66 406 905	64 142 258
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	9 931 081	9 088 828
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	9 931 081	9 088 828
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Surplus affecté	12	329 312	405 552
▪ Fondation du maire	13	928	928
▪ Réserve arbre et horticulture	14	34 891	34 891
▪ Surplus année subséquentes	15		17 800
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	365 131	459 171
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	365 131	459 171

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve eau et voirie	27 711 956	571 874
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	711 956
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37 1 056 770	1 095 722
Organismes contrôlés et partenariats	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41 301 318	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	
Autres		
▪	46	
▪	47	
	48	1 358 088
	49	2 070 044
		1 095 722
		1 667 596



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50	)( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51	)( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52	)( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53	)( )
Autres	54	)( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55	)( )
<hr/>		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	56	)( )
Assainissement des sites contaminés	57	)( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58	)( )
Autres	59	)( )
▪	60	)( )
▪	61	)( )
<hr/>		
Autres mesures d'allègement fiscal	62	)( )
<hr/>		
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63	)( )
Utilisation du fonds de roulement	64	)( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65	)( )
Utilisation du fonds de roulement	66	)( )
Autres		
▪	67	)( )
▪	68	)( )
<hr/>		
Autres mesures d'allègement fiscal	69	)( )
<hr/>		
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70	)( )
Mesure relative à la COVID-19	71	)( )
Frais d'émission de la dette à long terme	72	)( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73	)( )
Autres		
▪	74	)( )
▪	75	)( )
<hr/>		
Autres mesures d'allègement fiscal	76	)( )
<hr/>		
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪	81	
<hr/>		
Autres mesures d'allègement fiscal	82	
<hr/>		
Autres mesures d'allègement fiscal	83	)( )
<hr/>		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	84 787 823	814 561
Investissements à financer	85 ( 2 703 186)(	2 986 745)
	86 (1 915 363)	(2 172 184)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87 64 238 356	62 311 909
Propriétés destinées à la revente	88 528 357	528 357
Prêts	89	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91	
	92 64 766 713	62 840 266
Ajustements aux éléments d'actif	93	
	94 64 766 713	62 840 266
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	95 ( 9 191 876)(	8 165 383)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 ( 18 024)(	18 017)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97 399 199	441 981
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99	
	100 ( 8 810 701)(	7 741 419)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ( )	)
	102 ( 8 810 701)(	7 741 419)
	103 55 956 012	55 098 847

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de L'Île-Perrot parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur une moyenne des 3 meilleurs salaires pour les cadres et d'un salaire carrière indexé pour les cols blancs et cols bleus pour le service avant le 1er janvier 2014 (une formule différente de calcul de rente s'applique pour les cadres pour les années de service reconnu avant 1994). À compter du 1er janvier 2014, la forme de rente est de type salaire carrière indexé pour tous les participants. Les cotisations salariales des participants s'élèvent à 9,19 % du salaire en 2022 (9,19 % en 2021). La cotisation de stabilisation s'élève à 1,37 % du salaire en 2022 (1,37 % en 2021). Les cotisations annuelles de la Villes ont identiques à celles des participants.

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 392 000	326 000
Charge de l'exercice	4 ( 570 000)(	581 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 633 000	647 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 455 000	392 000
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 17 681 000	16 910 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 17 681 000)(	17 115 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(205 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 455 000	597 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 455 000	392 000
Provision pour moins-value	12 ( ) (	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 455 000	392 000
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	16 910 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( ) (	17 115 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( ) (	205 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 763 000	801 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 763 000	801 000
Cotisations salariales des employés	21 ( 377 000)(	396 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) (	)
	23 386 000	405 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 149 000	157 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Autres ajustements	29 30 000	
▪	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 565 000	562 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 913 000	876 000
Rendement espéré des actifs	33 ( 908 000)(	857 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 5 000	19 000
Charge de l'exercice	35 570 000	581 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 675 000	976 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 ( 908 000)(	857 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (233 000)	119 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 226 000	39 000
Prestations versées au cours de l'exercice	40 884 000	1 267 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 16 660 000	17 362 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 1 317 000	926 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 13	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,56 %	5,34 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,34 %	5,32 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 %	%
Autres hypothèses économiques		
▪	51	
▪	52	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		3 516
REER	116		
Autres régimes	117	1 373	
	118	1 373	3 516

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	7	7
<b>Description du régime</b>			
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	120	5 901	9 201
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	121	19 887	31 009
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	5 892	6 514
	123	25 779	37 523

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**



**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

TAXES		Réalizations 2022	Réalizations 2021
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	13 821 164	12 576 739
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	13 821 164	12 576 739
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	1 503 725	1 500 456
Égout	13	908 366	912 693
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15	1 311 296	1 306 015
Autres			
▪	16	251 080	200 480
▪	17		
▪	18		
Centres d'urgence 9-1-1	19	56 677	58 491
Service de la dette	20	165 606	45 287
Pouvoir général de taxation	21		
Activités de fonctionnement	22		
Activités d'investissement	23		
	24	4 196 750	4 023 422
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	25		
Autres	26		
	27		
	28	4 196 750	4 023 422
	29	18 017 914	16 600 161

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	34 109	37 398
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31		
Compensations pour les terres publiques	32		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	33	73 568	51 883
Cégeps et universités	34	26 039	18 362
Écoles primaires et secondaires	35	154 226	111 955
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36		
	37	287 942	219 598
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	38		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	39		
Taxes d'affaires	40		
	41		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	42		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	43		
	44		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45		
Autres	46		
	47		
	48	287 942	219 598

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	49	29 930
<b>Sécurité publique</b>		
Police	50	
Sécurité incendie	51	
Sécurité civile	52	(92 088)
Autres	53	1 170
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	54	11 611
Enlèvement de la neige	55	
Autres	56	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	57	
Transport adapté	58	
Transport scolaire	59	
Autres	60	
Transport aérien	61	
Transport par eau	62	
Autres	63	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	5 964
Réseau de distribution de l'eau potable	65	86 959
Traitement des eaux usées	66	55 949
Réseaux d'égout	67	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	68	158 150
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	69	
Tri et conditionnement	70	
Autres	71	
Autres	72	
Cours d'eau	73	
Protection de l'environnement	74	
Autres	75	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	76	
Sécurité du revenu	77	
Autres	78	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	79	10 100
Rénovation urbaine	80	
Promotion et développement économique	81	
Autres	82	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	83	(1 210)
Activités culturelles		
Bibliothèques	84	197 912
Autres	85	2 100
<b>Réseau d'électricité</b>		
	86	
	87	413 736
		299 432

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	88	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	89	
Sécurité incendie	90	
Sécurité civile	91	
Autres	92	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	93	
Enlèvement de la neige	94	
Autres	95	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	96	
Transport adapté	97	
Transport scolaire	98	
Autres	99	
Transport aérien	100	
Transport par eau	101	
Autres	102	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103	286 111
Réseau de distribution de l'eau potable	104	
Traitement des eaux usées	105	
Réseaux d'égout	106	105 000
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	107	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	108	
Tri et conditionnement	109	
Autres	110	
Autres	111	
Cours d'eau	112	
Protection de l'environnement	113	
Autres	114	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	115	
Sécurité du revenu	116	
Autres	117	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	118	
Rénovation urbaine	119	
Promotion et développement économique	120	
Autres	121	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	122	1 059 413
Activités culturelles		
Bibliothèques	123	
Autres	124	
<b>Réseau d'électricité</b>	125	
	126	1 450 524

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127		
Péréquation	128		
Neutralité	129		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131		
Fonds de développement des territoires	132		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	145 417	88 946
Dotations spéciales de fonctionnement	135		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136		
Autres	137		
	138	145 417	88 946
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	2 009 677	388 378

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	140		
Évaluation	141		
Autres	142		
	143		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	144		
Sécurité incendie	145	5 166	588 461
Sécurité civile	146		
Autres	147	8 377	
	148	13 543	588 461
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	149		
Enlèvement de la neige	150		
Autres	151		
Transport collectif	152		
Autres	153		
	154		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		
Réseau de distribution de l'eau potable	156		
Traitement des eaux usées	157	93 192	
Réseaux d'égout	158		778 024
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	159		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	160		
Tri et conditionnement	161		
Autres	162		
Autres	163		
Cours d'eau	164		
Protection de l'environnement	165		
Autres	166		
	167	93 192	778 024



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	168		
Autres	169		
	170		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	171		
Rénovation urbaine	172		
Promotion et développement économique	173		
Autres	174		
	175		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	176		
Activités culturelles			
Bibliothèques	177		
Autres	178		
	179		
<b>Réseau d'électricité</b>	180		
	181	106 735	1 366 485

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	182	748	181
Évaluation	183	8 990	575
Autres	184	17 002	36 011
	185	26 740	36 767
<b>Sécurité publique</b>			
Police	186		
Sécurité incendie	187	21 092	11 834
Sécurité civile	188		
Autres	189		
	190	21 092	11 834
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	191	2 110	
Enlèvement de la neige	192		
Autres	193		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	194		
Transport adapté	195		
Transport scolaire	196		
Autres	197		
Autres	198		
	199	2 110	
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200		
Réseau de distribution de l'eau potable	201		
Traitement des eaux usées	202		
Réseaux d'égout	203		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	204		
Matières recyclables	205		
Autres	206		
Cours d'eau	207		
Protection de l'environnement	208		
Autres	209		
	210		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	211		
Sécurité du revenu	212		
Autres	213		
	214		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	215		
Rénovation urbaine	216		
Promotion et développement économique	217		
Autres	218		1 946
	219		1 946
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	220	170 121	86 660
Activités culturelles			
Bibliothèques	221	1 695	1 177
Autres	222		
	223	171 816	87 837
<b>Réseau d'électricité</b>			
	224		
	225	221 758	138 384
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	226	328 493	1 504 869

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Réalizations 2022	Réalizations 2021
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>			
Licences et permis	227	59 793	60 665
Droits de mutation immobilière	228	1 272 329	1 497 314
Droits sur les carrières et sablières	229	26 122	
Autres	230	60 100	
	231	1 418 344	1 557 979
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>			
	232	186 347	148 963
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
	233		
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
	234	451 585	239 386
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235	115 116	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238		
Contributions des promoteurs	239		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240		
Contributions des organismes municipaux	241	2 570	9 606
Autres contributions	242		
Redevances réglementaires	243		
Autres	244	57 130	
	245	174 816	9 606
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>			
	246		

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

*Non audité*

		Réalizations 2022		Total	Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	398 607		398 607	423 606
Greffe et application de la loi	2	492 874		492 874	315 155
Gestion financière et administrative	3	1 457 429		1 457 429	1 201 120
Évaluation	4	76 293		76 293	136 424
Gestion du personnel	5	432 245		432 245	451 300
Autres					
▪ Communication	6	293 466		293 466	162 934
▪ Autre	7	290 656	221 480	512 136	119 124
	8	3 441 570	221 480	3 663 050	2 809 663
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	9	1 228 220		1 228 220	1 559 160
Sécurité incendie	10	1 478 538		1 478 538	1 719 000
Sécurité civile	11	36 913		36 913	145 480
Autres	12	79 966		79 966	78 879
	13	2 823 637		2 823 637	3 502 519
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	2 546 951	587 799	3 134 750	2 697 367
Enlèvement de la neige	15	1 216 406		1 216 406	764 399
Éclairage des rues	16	45 773		45 773	64 483
Circulation et stationnement	17	139 133		139 133	195 034
Transport collectif					
Transport en commun	18	503 103		503 103	491 222
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21		17 681	17 681	
	22	4 451 366	605 480	5 056 846	4 212 505

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Réalizations 2022			Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 038 546	280 941	1 319 487	1 130 893
Réseau de distribution de l'eau potable	24	435 892	243 351	679 243	814 776
Traitement des eaux usées	25	525 025	404 595	929 620	1 072 728
Réseaux d'égout	26	59 805	418 663	478 468	454 348
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	294 884		294 884	267 020
Élimination	28	290 094		290 094	315 193
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	435 499		435 499	373 278
Tri et conditionnement	30				
Matières organiques					
Collecte et transport	31	285 480		285 480	287 323
Traitement	32	6 562		6 562	15 106
Matériaux secs	33	77 641		77 641	12 899
Autres	34				
Plan de gestion	35	34 419		34 419	39 096
Autres	36				
Cours d'eau	37	1 023		1 023	1 029
Protection de l'environnement	38				
Autres	39	50 337	155 412	205 749	41 116
	40	3 535 207	1 502 962	5 038 169	4 824 805
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	41	135 177		135 177	134 286
Sécurité du revenu	42				
Autres	43				
	44	135 177		135 177	134 286

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Réalizations 2022		Total	Réalizations 2021
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	45	572 035	572 035	509 348
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	46			
Autres biens	47			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	48	102 644	102 644	94 332
Tourisme	49	2 989	2 989	1 226
Autres	50			
Autres	51			
	52	677 668	677 668	604 906
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Activités récréatives				
Centres communautaires	53	505 953	141 216	647 169
Patinoires intérieures et extérieures	54	115 314		103 798
Piscines, plages et ports de plaisance	55	110 489		108 502
Parcs et terrains de jeux	56	999 946	179 645	1 068 255
Parcs régionaux	57			
Expositions et foires	58			
Autres	59	219 206		198 541
	60	1 950 908	320 861	1 946 106
Activités culturelles				
Centres communautaires	61			
Bibliothèques	62	675 774	6	675 780
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	63			
Autres ressources du patrimoine	64			
Autres	65	70 647		67 199
	66	746 421	6	746 427
	67	2 697 329	320 867	2 668 727

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Réalizations 2022		Total	Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	68				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	69	178 039		178 039	184 053
Autres frais	70	14 689		14 689	11 235
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	71	5 000		5 000	19 000
Autres	72				7 528
	73	197 728		197 728	221 816
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	74				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	75	2 650 789 (	2 650 789)		



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	2
Analyse de la dette à long terme	3
Endettement total net à long terme	4
Analyse de la charge de quotes-parts	5
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	6
Analyse de la rémunération	7
Analyse des revenus de transfert par sources	7
Frais de financement par activités	8
Rémunération des élus	9

## **Autres renseignements**

Questionnaire	10
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Réalizations 2022	Réalizations 2021
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	33 440	65 593
Usines de traitement de l'eau potable	2	157 912	61 911
Usines et bassins d'épuration	3	33 596	6 855
Conduites d'égout	4	(103 230)	843
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 115 912	550 122
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	7 056	301 567
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	14 464	107 072
Autres infrastructures	11	552	854 497
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	698 351	
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 490 639	16 917
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	105 254	43 092
Ameublement et équipement de bureau	18		49 354
Machinerie, outillage et équipement divers	19	121 315	
Terrains	20		
Autres	21		
	22	4 675 261	2 057 823

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT**  
**ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23	33 440	65 593
Usines de traitement de l'eau potable	24	157 912	61 911
Usines et bassins d'épuration	25	33 596	6 855
Conduites d'égout	26	(103 230)	843
Autres infrastructures	27	1 137 984	1 813 258
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28		
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31		
Autres infrastructures	32		
Autres immobilisations corporelles	33	3 415 559	109 363
	34	4 675 261	2 057 823

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	124 117	778 500	24 797	877 820
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	7 617 302	1 185 848	870 269	7 932 881
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	7 741 419	1 964 348	895 066	8 810 701
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	433 547	752	35 100	399 199
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	8 434		8 434	
Autres tiers	12				
	13	441 981	752	43 534	399 199
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	441 981	752	43 534	399 199
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	441 981	752	43 534	399 199
	19	8 183 400	1 965 100	938 600	9 209 900
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	8 183 400	1 965 100	938 600	9 209 900

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	9 209 900
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 703 186
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	399 199
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	11 513 887
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	15	
Endettement net à long terme	16	11 513 887
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	240 898
Communauté métropolitaine	18	96 554
Autres organismes	19	1 122 262
Endettement total net à long terme	20	12 973 601
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	12 973 601
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

		Réalizations 2022	Réalizations 2021
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	76 171	72 148
<b>Sécurité publique</b>			
Police	4	3 444	3 789
Sécurité incendie	5	20 863	8 952
Sécurité civile	6		
Autres	7	11 496	11 049
<b>Transport</b>			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	565 068	488 688
Cours d'eau	13	1 023	1 029
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	16	135 177	134 286
Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	130 593	122 310
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	100 935	94 353
Autres	21		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	22	4 923	5 664
Activités culturelles	23	93 147	82 688
<b>Réseau d'électricité</b>			
	24		
	25	1 142 840	1 024 956

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022***Non audité*

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	4 675 261	2 057 823
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	4 675 261	2 057 823



**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	27,00	35,00	49 230,00	2 335 905	358 118	2 694 023
Professionnels	2						
Cols blancs	3	30,00	33,00	32 743,00	1 130 518	173 321	1 303 839
Cols bleus	4	31,00	38,00	61 486,00	2 141 834	328 365	2 470 199
Policiers	5						
Pompiers	6	37,00	24,50	47 132,00	928 663	142 374	1 071 037
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	125,00		190 591,00	6 536 920	1 002 178	7 539 098
Élus	9	7,00			276 524	45 139	321 663
	10	132,00			6 813 444	1 047 317	7 860 761

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	5 963	87 456	198 656		292 075
Réseau de distribution de l'eau potable	13	86 959				86 959
Traitement des eaux usées	14	55 949				55 949
Réseaux d'égout	15		105 000			105 000
Autres	16	410 281	323 757	735 656		1 469 694
	17	559 152	516 213	934 312		2 009 677

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

		2022	2021
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	15 169	41 207
	4	15 169	41 207
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	8 437	
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	8 437	
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	88 358	97 303
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	88 358	97 303
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	36 994	40 907
Réseau de distribution de l'eau potable	17	24 811	22 165
Traitement des eaux usées	18		10 065
Réseaux d'égout	19	15 517	
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	77 322	73 137
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	5 280	5 553
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	3 162	4 616
Autres	38		
	39	8 442	10 169
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	197 728	221 816

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Séguin	Maire	63 581	17 546	64 405	
Kim Comeau	Conseiller	18 698	9 349		
Denis Ladouceur	Conseiller	19 450	9 349		
Marc Deslaurier	Conseiller	18 698	9 349		
Gabrielle Labbée	Conseiller	18 875	9 349		
Nancy Pelletier	Conseiller	18 698	9 349		
Pierre-Yves L'Heureux	Conseiller	18 698	9 349		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 500 000 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	\$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	\$
Ligne 3 : Autres revenus	9	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	\$
Ligne 9 : Autres charges	13	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	\$
Ligne 14 : Débiteurs	16	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	\$
Ligne 19 : Crédateurs et charges à payer	19	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	\$
Ligne 24 : Libres	22	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	\$
Constatés au cours de l'exercice	26	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	\$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 28  29
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 30 40 259 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 31  32
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 33 166 908 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 34  35
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 36 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 37  38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 39 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 40  41
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 42  43
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 44  45
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 46 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 47  48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 49 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 50  51
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 52 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 53 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54  \$

Facteur comparatif de 2022

55 

Valeur uniformisée

56  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

57 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

64 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

65 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

69 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

71 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72  73
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 74 11/07/259
- b) Date d'adoption de la résolution 75 2011-07-12
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 410
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 170
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86  87

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**La question 13 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1  2
- Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».
- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 3  4
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 5  6
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 7  8
4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 9  10

**Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 11  12
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 13  14
7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 15  16

**La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 17  18
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 19  20



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2023-06-13

Nom du signataire : Zoë Lafrance

Fonction du signataire : Dir. affaire juridique et greffière

Date de transmission au Ministère : 2023-06-14

Date et heure de la dernière modification : 2023-06-14 12:07



# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	20 370 878	21 370 871	20 668 940
Investissement	2		1 504 247	
	3	20 370 878	22 875 118	20 668 940
<b>Charges</b>	4	19 441 419	20 610 471	18 979 227
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	929 459	2 264 647	1 689 713
Moins : revenus d'investissement	6 (	)	( 1 504 247)	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	929 459	760 400	1 689 713
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		2 650 789	2 702 051
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	938 600)	( 895 787)	( 1 004 600)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	)	( 72 370)	( 3 844)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 141	204 872	(2 796)
Autres éléments de conciliation	13	7 000	98 026	1 275
	14	(929 459)	1 985 530	1 692 086
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		2 745 930	3 381 799

Extrait du rapport financier, pages S16 et S17

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	7 441 447	6 797 093
Débiteurs	2	5 008 815	3 987 583
Placements de portefeuille	3		
Autres	4	455 000	392 000
	5	12 905 262	11 176 676
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	9 191 876	8 165 383
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	2 218 345	1 986 693
	10	11 410 221	10 152 076
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	1 495 041	1 024 600
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	12	64 238 356	62 311 909
Autres	13	673 508	805 749
	14	64 911 864	63 117 658
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	15	66 406 905	64 142 258

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	16	9 931 081	9 088 828
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Surplus affecté	17	329 312	405 552
▪ Fondation du maire	18	928	928
▪ Réserve arbre et horticulture	19	34 891	34 891
▪ Surplus année subséquentes	20		17 800
▪	21		
▪	22		
▪	23		
▪	24		
▪	25		
	26	365 131	459 171
Réserves financières	27	711 956	571 874
Fonds réservés	28	1 358 088	1 095 722
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29	( )	( )
Financement des investissements en cours	30	(1 915 363)	(2 172 184)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	31	55 956 012	55 098 847
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	32		
	33	66 406 905	64 142 258

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	11 513 887
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	12 973 601

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	7 932 881	7 617 302
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	877 820	124 117
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	399 199	433 547
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		8 434
<b>Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement</b>			
	10		
	11	9 209 900	8 183 400

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022		2021
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12	17 848 246	18 017 914	16 600 161
Compensations tenant lieu de taxes	13	264 918	287 942	219 598
Quotes-parts	14			
Transferts	15	358 010	559 153	388 378
Services rendus	16	489 544	328 493	1 504 869
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 237 250	1 604 691	1 706 942
Autres	18	172 910	572 678	248 992
	19	20 370 878	21 370 871	20 668 940
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		1 450 524	
Autres	23		53 723	
	24		1 504 247	
	25	20 370 878	22 875 118	20 668 940

*Extrait du rapport financier, page S16*



**SOMMAIRE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalizations 2022		Total	Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Administration générale	1	3 441 570	221 480	3 663 050	2 809 663
Sécurité publique					
Police	2	1 228 220		1 228 220	1 559 160
Sécurité incendie	3	1 478 538		1 478 538	1 719 000
Autres	4	116 879		116 879	224 359
Transport					
Réseau routier	5	3 948 263	587 799	4 536 062	3 721 283
Transport collectif	6	503 103		503 103	491 222
Autres	7		17 681	17 681	
Hygiène du milieu					
Eau et égout	8	2 059 268	1 347 550	3 406 818	3 472 745
Matières résiduelles	9	1 424 579		1 424 579	1 309 915
Autres	10	51 360	155 412	206 772	42 145
Santé et bien-être	11	135 177		135 177	134 286
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	12	572 035		572 035	509 348
Promotion et développement économique	13	105 633		105 633	95 558
Autres	14				
Loisirs et culture	15	2 697 329	320 867	3 018 196	2 668 727
Réseau d'électricité	16				
Frais de financement	17	197 728		197 728	221 816
Effet net des opérations de restructuration	18				
	19	17 959 682	2 650 789	20 610 471	18 979 227
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	2 650 789 (	2 650 789)		
	21	20 610 471		20 610 471	18 979 227

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<u>2022</u>	<u>2021</u>
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 504 247	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	4 675 261)(	2 057 823)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	1 965 100	
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	72 370	3 844
Excédent accumulé	6	2 265 620	947 771
	7	(372 171)	(1 106 208)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	1 132 076	(1 106 208)

*Extrait du rapport financier, page S18*